

L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle

Jean-Claude Gidrol - INSEE - avec les contributions de Laetitia Deranger, Catherine Colin - Conseil Régional - et Patrick Crosnier - Direccte

L'attractivité démographique du Languedoc-Roussillon est l'une des plus fortes parmi les régions de France métropolitaine. Les mobilités résidentielles concernent chaque année 47 000 arrivants et 30 000 partants, soit un supplément de + 17 000 personnes par an, en provenance des autres régions de France métropolitaine. Ces mobilités génèrent un fort brassage de la population languedocienne et modifient son profil sociodémographique.

La région accueille de nombreux habitants de tous âges et de toutes situations : actifs, étudiants et retraités. Les retraités s'y installent durablement, contrairement aux étudiants. Les mobilités résidentielles des actifs sont très nombreuses, à l'arrivée comme au départ de la région.

Les migrations ont une incidence sur la structure de la population et sur le marché du travail. La région reçoit des étudiants puis voit partir des jeunes adultes autour de 25 ans ; un peu plus tard, elle attire de nombreux couples d'actifs. Mais pour ceux-ci, la mobilité s'accompagne souvent de chômage et de précarité de l'emploi pour l'un des conjoints.

L'importance des flux et les caractéristiques des migrants s'accompagnent d'enjeux en terme d'aménagement du territoire et de services à la population et notamment dans le domaine formation-emploi.

Un important brassage de la population, sous l'effet des mobilités résidentielles

Depuis plusieurs décennies, le Languedoc-Roussillon connaît une forte attractivité démographique. Depuis la fin des années 1960, sa population a augmenté de + 50 %, passant de 1 700 000 habitants à près de 2 600 000. Aujourd'hui encore, la croissance démographique, portée par les mobilités résidentielles^(*), est l'une des plus fortes parmi les régions de France métropolitaine (+ 1,1 % par an entre 1990 et 2007).

Cette progression s'accompagne d'un fort brassage de la population languedocienne. En effet, la proportion de natifs dans l'ensemble des résidents est la plus faible de France métropolitaine : en 2007, un habitant du Languedoc-Roussillon sur deux est né dans la région (carte 1).

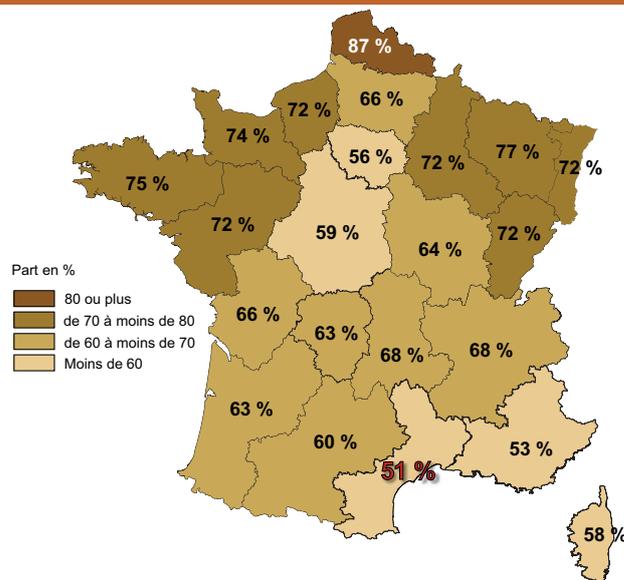
Chaque année, 47 000 personnes arrivent dans la région et 30 000 en partent

Entre 2002 et 2007, 234 000 personnes provenant d'une autre région de France métropolitaine sont venues s'installer en Languedoc-Roussillon. Dans le même temps, 150 000 personnes en sont parties pour habiter dans une autre région (tableau 1). Chaque année, par le jeu des mobilités résidentielles internes^(*), 1,8 % de la population rejoint le Languedoc-Roussillon tandis que 1,2 % le quitte pour une autre région de France métropolitaine.

(*) voir définitions page 9

Carte 1 - Part des habitants natifs de leur région de résidence en 2007

Un habitant du Languedoc-Roussillon sur deux est né dans la région



Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Cette publication est issue d'un travail en partenariat associant la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR), le Conseil Régional et la Direction Régionale de l'INSEE Languedoc-Roussillon.

Tab. 1 : Mobilités résidentielles 2002-2007 entre le Languedoc-Roussillon et les régions de France métropolitaine

	2002-2007	Moyenne annuelle
Arrivants	233 700	46 700
Sortants	150 200	30 000
Solde migratoire	83 500	16 700
Population totale en 2007	2 560 900	
Population de 5 ans et plus	2 417 900	

Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

En 5 ans (de 2002 à 2007), du seul fait des échanges résidentiels avec le reste de la France métropolitaine, le Languedoc-Roussillon a gagné 84 000 habitants, soit près de 17 000 habitants de plus chaque année. Ce gain correspond à 72 habitants supplémentaires par an pour 10 000 habitants présents sur le territoire régional. Bien qu'en décroissance, ce taux annuel de migration nette (*) est le plus fort de toutes les régions de France métropolitaine (tableau 2 et graphique 1).

L'apport annuel total de population, pour le Languedoc-Roussillon, est encore supérieur si l'on considère les échanges résidentiels avec les Départements d'Outre-Mer, avec les Collectivités d'Outre-Mer et avec l'étranger (graphique 2).

Tab. 2 : Évolution du taux annuel de migration nette (*) en Languedoc-Roussillon

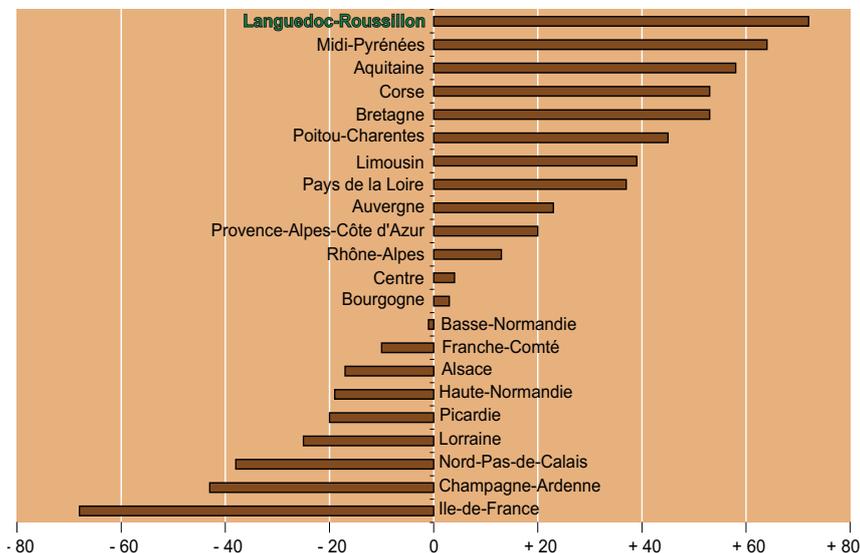
	Unité : pour 10 000 habitants
Entre 1975 et 1982	90
Entre 1982 et 1990	82
Entre 1990 et 1999	74
Entre 2002 et 2007	72

Sources : Recensements de population 1975, 1982, 1990, 1999 et 2007

Graph. 1 - Taux annuel de migration nette de chaque région avec les autres régions de France métropolitaine entre 2002 et 2007

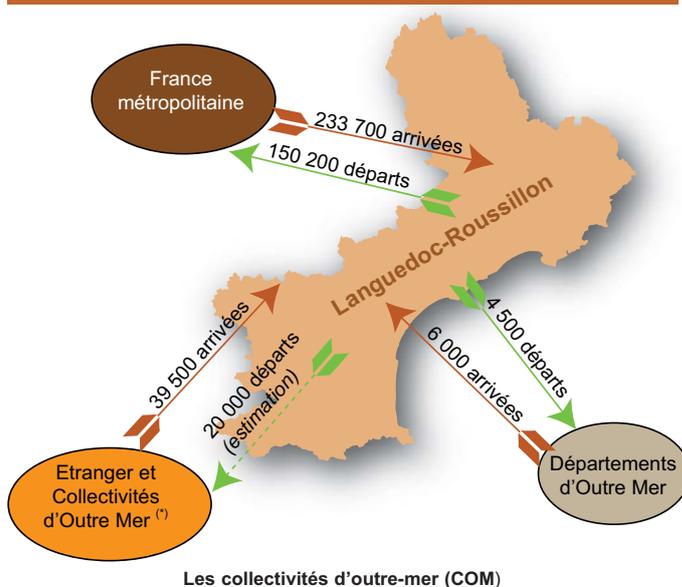
Chaque année en Languedoc-Roussillon, 72 habitants supplémentaires pour 10 000 habitants sont dus aux mobilités résidentielles

Unité : pour 10 000 habitants



Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Graphique 2 : Les mobilités résidentielles 2002-2007



Les collectivités d'outre-mer (COM)

En 2007, les collectivités d'outre-mer (COM) étaient au nombre de six : Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna, la Polynésie française, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, ainsi que Mayotte, devenue département d'outre-mer en 2011.

Dans l'étude, la Nouvelle Calédonie est également regroupée avec les COM.

Sources : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire et estimation Insee

Le solde migratoire est toujours élevé mais se réduit

Le Languedoc-Roussillon bénéficie en 2007 d'un solde migratoire interne (*) positif avec presque toutes les régions métropolitaines. Deux d'entre elles font néanmoins exception, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées (carte 2), ce qui témoigne d'un changement par rapport à la période 1975-2000. En effet, au cours de cette période, aucune région n'était excédentaire dans les échanges résidentiels avec le Languedoc-Roussillon.

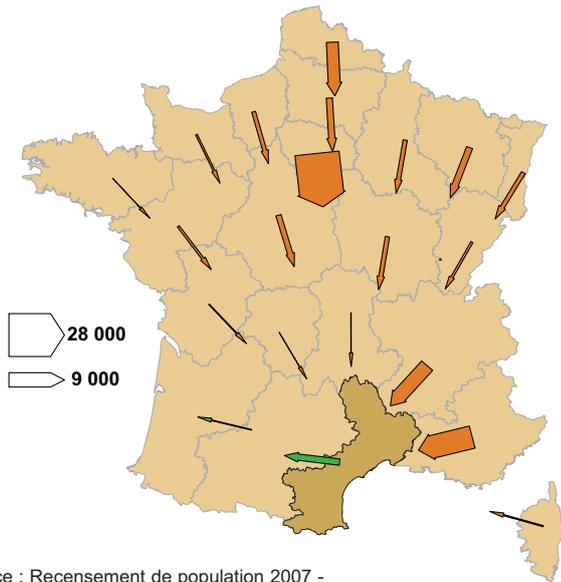
Même s'il a un peu baissé au cours des dernières décennies, le solde migratoire annuel interne se maintient, dans la région, à un niveau élevé. A l'horizon 2040, il devrait se réduire d'environ 2 000 personnes (1). Ce tassement tiendrait à deux causes :

- D'une part, sous l'effet du vieillissement de la population, les mobilités résidentielles entre régions tendraient à diminuer.
- D'autre part, les principales régions d'échange migratoire avec le Languedoc-Roussillon seraient de moins en moins pourvoyeuses de nouveaux arrivants car leur population augmenterait moins vite. C'est le cas, en particulier, des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France et Rhône-Alpes. Ces trois régions, jointes à Midi-Pyrénées, accueillent deux tiers des sortants (*) du Languedoc-Roussillon et fournissent deux tiers des arrivants (*).

(1) Donnée issue des projections démographiques de l'INSEE - Omphale 2010, scénario central.

(*) voir définitions page 9

Carte 2 - Solde migratoire 2002 - 2007
entre le Languedoc-Roussillon
et les autres régions de France métropolitaine



Source : Recensement de population 2007 -
Exploitation complémentaire

Un solde migratoire positif pour toutes les situations : emploi, chômage, études, retraite

Actifs en emploi ou pas, retraités, étudiants : la région accueille plus d'habitants qu'elle n'en perd et ce, quelle que soit leur situation (graphique 3).

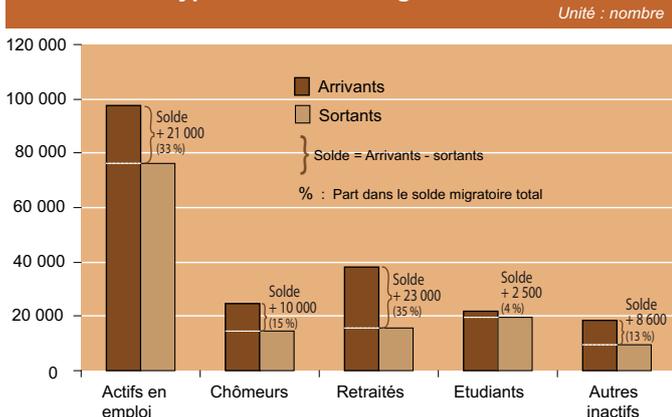
■ Les actifs (*), qu'ils soient en emploi ou qu'ils soient chômeurs, représentent 61 % des arrivants et 67 % des sortants, contre 53 % dans la population stable (*). Ils sont plus mobiles que la plupart des inactifs, étudiants exceptés.

■ Les étudiants représentent 11 % des arrivants et 14 % des sortants contre seulement 4 % de la population stable : de ce fait, ils sont de loin les plus mobiles mais le nombre des arrivants est à peine supérieur au nombre des partants.

■ Les retraités, quant à eux, sont 2,5 fois plus nombreux à venir s'installer dans la région qu'à la quitter, tout en étant la catégorie de population la moins mobile (2).

(2) Calculs effectués sur le champ de la population de 14 ans et plus.

Graph. 3 - Arrivants et sortants 2002-2007
selon le type d'activité - Languedoc-Roussillon



Champ : Population de 14 ans et plus, hors élèves et stagiaires non rémunérés
Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Le solde migratoire est excédentaire à tous les âges, sauf pour les 25 à 28 ans

A quasiment tous les âges, la région accueille un nombre de personnes supérieur à celui des partants. Une exception est toutefois notable : les jeunes de 25 à 28 ans sont plus nombreux à quitter la région qu'à la rejoindre (graphique 4).

Entre 18 et 35 ans, les échanges de population sont très fréquents dans le sens des arrivées comme dans celui des départs :

■ Le solde migratoire est positif pour les 18 à 24 ans, sans doute grâce à l'attraction exercée par le pôle universitaire régional.

■ Le solde migratoire est négatif pour les jeunes de 25 à 28 ans, ce qui peut s'expliquer par des départs plus fréquents pour trouver un premier emploi à l'issue d'un cycle d'études supérieures, ou bien pour poursuivre ailleurs des cursus universitaires longs. En effet, pour cette catégorie d'âge, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est forte chez les entrants mais elle est encore plus forte chez les sortants : ces parts sont respectivement de 18 % et de 24 %.

■ Au delà de ces âges d'études, pour les personnes de 30 à 35 ans, le solde migratoire redevient positif.

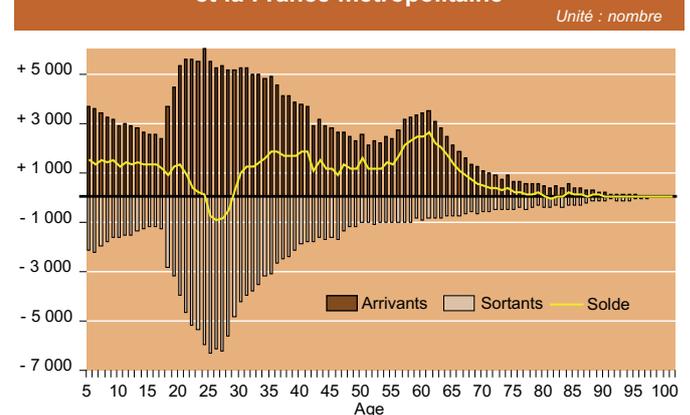
Entre 36 et 55 ans, le nombre d'arrivées dépasse celui des départs même si la mobilité est moindre. Ces migrants, souvent actifs et en couple, représentent avec les enfants qui les accompagnent, la majorité du solde migratoire régional : 33 % du solde est en effet constitué d'adultes de 36 à 55 ans et 22 % d'enfants de moins de 18 ans.

Aux âges de la retraite ou juste avant, les arrivées d'habitants ayant de 56 à 65 ans sont loin d'être contrebalancées par les départs, ce qui explique le pic migratoire constaté autour de 60 ans.

Ainsi, en 5 ans, à l'issue des migrations résidentielles, près de 23 000 retraités ou pré-retraités supplémentaires ont élu domicile dans la région.

(*) voir définitions pages 9 - 10

Graph. 4 - Mobilités résidentielles 2002-2007
entre le Languedoc-Roussillon
et la France métropolitaine



Lecture du graphique : Entre 2002 et 2007, 5 300 personnes de 20 ans sont arrivées en Languedoc-Roussillon, 4 000 personnes l'ont quitté, et le solde migratoire est égal à 1 300

Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Un profil sociodémographique modifié

La structure de la population résultant des mobilités est assez différente de celle des habitants stables. Ces différences tendent à modifier le profil sociodémographique du Languedoc-Roussillon.

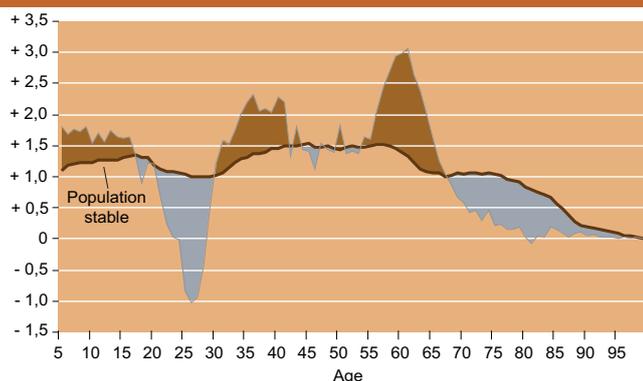
Les mobilités modifient la structure par âge des habitants du Languedoc-Roussillon

■ La classe d'âge des 18 à 30 ans est sous-représentée dans le solde migratoire, ce qui tend à faire diminuer la part de cette classe dans l'ensemble de la population (graphique 5).

■ A l'inverse, la classe d'âge des 30 à 40 ans est sur-représentée par les mobilités, ce qui renforce la part de cette catégorie dans la population totale. A ces âges, les migrants sont souvent actifs et accompagnés d'enfants d'âge scolaire, d'où une proportion de jeunes de moins de 15 ans également confortée.

■ Enfin, le fort solde migratoire pour la classe d'âge des 56 à 65 ans vient renforcer la part déjà élevée des personnes âgées.

Graph. 5 - Structure par âge de la population stable en 2007 et effet des migrations-Languedoc-Roussillon



Guide de lecture :

Les surfaces colorées mettent en valeur l'effet du solde migratoire sur la structure par âge de la population régionale.

- **en marron** : le solde migratoire tend à faire augmenter la part de la tranche d'âge concernée, au sein de la population régionale,
- **en gris** : le solde migratoire tend à faire diminuer la part de la tranche d'âge concernée, au sein de la population régionale.

Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

La région attire plutôt des couples, avec ou sans enfants, que des personnes seules

58 000 couples sont arrivés dans la région entre 2002 et 2007, soit 52 % des ménages (*) arrivants. Les couples ayant quitté la région au cours de la même période sont beaucoup moins nombreux (32 000) et ne représentent que 43 % des ménages quittant la région. Au final, du fait des mobilités résidentielles et d'un solde migratoire très positif, pour dix ménages supplémentaires, sept sont constitués de couples alors que pour dix ménages stables, on ne dénombre que cinq couples. Les migrations ont donc pour effet d'augmenter la proportion des couples dans l'ensemble des ménages languedociens (graphique 6).

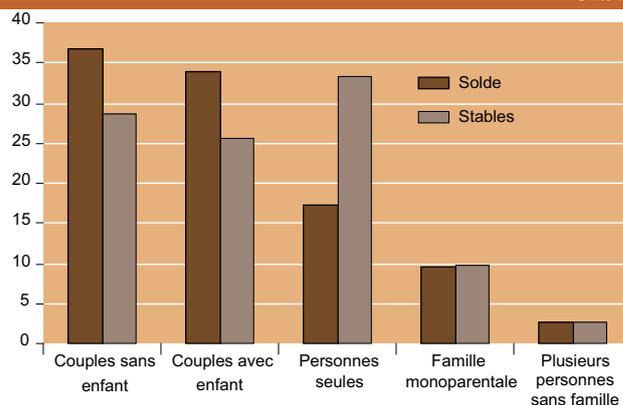
(*) voir définitions page 10

Les personnes seules sont plus mobiles que les couples. Elles représentent 46 % des ménages quittant la région et 37 % des ménages arrivants, contre 33 % dans la population stable. Mais l'excédent du nombre d'entrants sur le nombre de sortants n'est que de 6 000 personnes entre 2002 et 2007 ; c'est pourquoi moins de deux ménages supplémentaires sur dix sont constitués de personnes seules, contre trois sur dix parmi les ménages stables. Les migrations tendraient ainsi à faire diminuer la proportion de ménages d'une seule personne en Languedoc-Roussillon.

Graph. 6 - Mobilités résidentielles 2002-2007 selon le type de ménage - Languedoc-Roussillon

Sept ménages supplémentaires sur dix sont des couples

Unité : %



Lecture du graphique : 37 % du solde migratoire 2002-2007 des ménages est composé de couples sans enfants

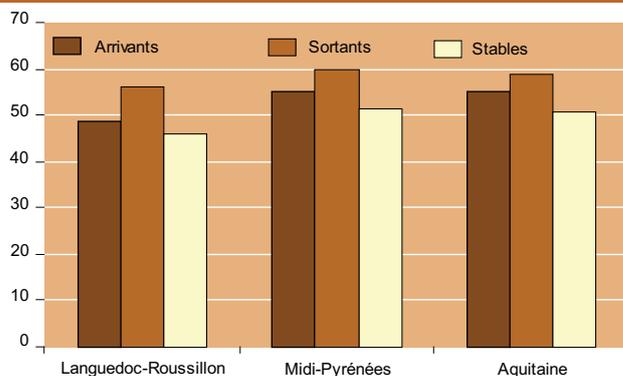
Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

L'emploi, facteur de mobilité

En Languedoc-Roussillon, 46 % des personnes stables exercent un emploi en 2007. Pour les personnes mobiles, cette proportion est plus élevée : elle est de 49 % pour les personnes installées depuis moins de cinq ans dans la région et elle atteint 56 % pour celles ayant quitté la région. Occuper un emploi apparaît donc comme un facteur de mobilité résidentielle (graphique 7).

Graph. 7 - Part des actifs en emploi parmi les entrants, les sortants et les stables en 2007. Comparaison de 3 régions

Unité : %



Lecture du graphique : en Languedoc-Roussillon, 46 % des stables sont en emploi

Champ : Population de 14 ans et plus hors élèves et stagiaires non rémunérés
Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Cette plus forte proportion d'actifs en emploi pour les sortants comme pour les arrivants s'observe également dans des régions comme Midi-Pyrénées et Aquitaine, qui ont une évolution démographique comparable à celle du Languedoc-Roussillon, c'est-à-dire une population en forte croissance due principalement aux mobilités résidentielles.

A la suite des mobilités, la région compte 21 000 actifs en emploi supplémentaires

A l'issue des mobilités résidentielles 2002-2007, 97 000 actifs en emploi sont arrivés dans la région contre 76 000 qui en sont partis, soit un solde migratoire représentant 21 000 actifs occupés supplémentaires. Au cours de la même période 71 000 emplois⁽³⁾ ont été créés dans la région et le taux de chômage a légèrement baissé (de 12,2 % à 11,8 %). Le marché du travail régional est donc suffisamment dynamique pour intégrer cet apport de nouveaux arrivants en emploi.

Les agents de la fonction publique figurent parmi les catégories les plus mobiles. Le nombre total d'arrivants et de partants représente 25 % de la population stable, ce qui constitue un indicateur de mobilité supérieur à la plupart des autres professions.

Entre 2002 et 2007, 34 000 agents de la fonction publique sont arrivés en Languedoc-Roussillon et 28 000 en sont partis. En cinq ans, les mobilités résidentielles ont ainsi conduit dans la région 6 000 actifs de plus exerçant dans la fonction publique ; ils représentent près de 30 % des actifs supplémentaires en emploi. Parmi eux, les professions intermédiaires et les cadres sont de loin les plus mobiles, tandis que les employés sont nettement moins présents dans les flux comme dans le solde migratoire (tableau 3).

Pour les actifs en emploi relevant du secteur privé, les cadres et les professions intermédiaires d'entreprises ainsi que les techniciens se révèlent aussi très mobiles. Les cadres d'entreprises représentent ainsi 9 % des arrivants et 12 % des sortants contre seulement 4 % des actifs en emploi n'ayant pas effectué de migration. Toutefois, pour ces cadres, arrivées et départs s'équilibrent numériquement et le solde migratoire est quasiment nul ; d'où un faible impact global de ces mobilités de cadres sur le profil de l'emploi régional.

(3) source : Insee - estimations d'emploi

Tab. 3 : Nombre d'actifs en emploi en 2007 par catégorie socioprofessionnelle Languedoc-Roussillon

Unités : nombre et %

	Stables		Solde migratoire 2002 - 2007
	Nombre	%	
Professions de la Fonction publique	248 400	30,1	+ 6 200
<i>dont professions intermédiaires</i>	97 600	11,8	+ 3 600
<i>dont cadres</i>	46 300	5,6	+ 1 700
<i>dont employés</i>	104 500	12,6	+ 900
Ouvriers qualifiés	98 400	11,9	+ 2 700
Prof. intermédiaires admin. d'entreprise	59 900	7,2	+ 2 100
Commerçants et assimilés	30 200	3,7	+ 1 800
Personnels des services aux particuliers	55 700	6,7	+ 1 500
Employés de commerce	40 500	4,9	+ 1 400
Employés administratifs d'entreprise	54 100	6,5	+ 1 200
Artisans	36 600	4,4	+ 1 200
Techniciens	27 300	3,3	+ 800
Professions libérales	17 500	2,1	+ 700
Ouvriers non qualifiés	60 700	7,3	+ 500
Contremaîtres, agents de maîtrise	16 700	2,0	+ 400
Ouvriers agricoles	13 100	1,6	+ 300
Agriculteurs exploitants	25 700	3,1	+ 300
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	5 200	0,6	+ 100
Cadres d'entreprise	36 600	4,4	- 100
Total actifs en emploi	826 600	100,0	+ 21 100

Catégories socioprofessionnelles classées par ordre décroissant du solde migratoire
Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

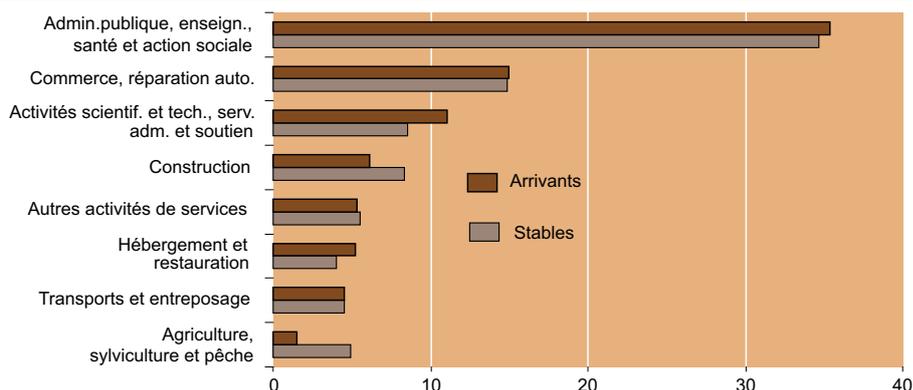
85 % des arrivants en emploi exercent dans huit secteurs d'activité, pour la plupart caractéristiques de l'économie présentielle

Huit secteurs d'activité regroupent 85 % des arrivants ayant un emploi. Cette situation est comparable à ce que l'on constate pour les actifs stables (graphique 8). La plupart de ces secteurs sont orientés vers la satisfaction des besoins de la population présente ou de passage en Languedoc-Roussillon. Cette structure sectorielle de l'emploi témoigne d'une économie présentielle^(*) particulièrement développée dans la région, et c'est pourquoi les arrivants y trouvent des emplois. Ces emplois - occupés par les arrivants - ne correspondent sans doute pas uniquement à des emplois créés, mais aussi à des emplois laissés vacants par le jeu des mouvements de main d'œuvre.

(*) voir définitions page 10

Graph. 8 - Principaux secteurs d'activité des actifs en emploi en 2007 Languedoc-Roussillon

Unité : %



Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Dans une région très touchée par le chômage, le chômage des arrivants est encore plus élevé

Les situations de chômage sont plus fréquentes pour les actifs arrivants que pour les actifs stables. Ce phénomène est constaté dans toutes les régions à l'exception de l'Ile-de-France et de la Picardie (graphique 9).

Le Languedoc-Roussillon est la région métropolitaine où la part des actifs recensés se déclarant au chômage (*) est la plus élevée pour les arrivants (20 %). Il est aussi la deuxième région pour la proportion d'actifs stables se déclarant au chômage (14 %), juste après le Nord-Pas-de-Calais.

Parmi les régions à fort chômage (3), c'est en Languedoc-Roussillon que l'écart de chômage entre arrivants et stables est le plus fort (6 points). La mobilité résidentielle vers la région s'accompagne donc de difficultés supplémentaires d'accès à l'emploi.

Ce fort chômage affectant les arrivants peut s'expliquer de différentes façons :

- Certains arrivants sont peut-être dans des situations transitoires de chômage consécutives à la mobilité du conjoint qui, lui, occupe un emploi.

- D'autres arrivants occupent plus souvent des emplois précaires, que ce soit en contrat à durée déterminée (CDD), en intérim ou en contrat aidé, et ils ont une probabilité supérieure d'être recensés comme chômeurs en 2007 (tableau 4).

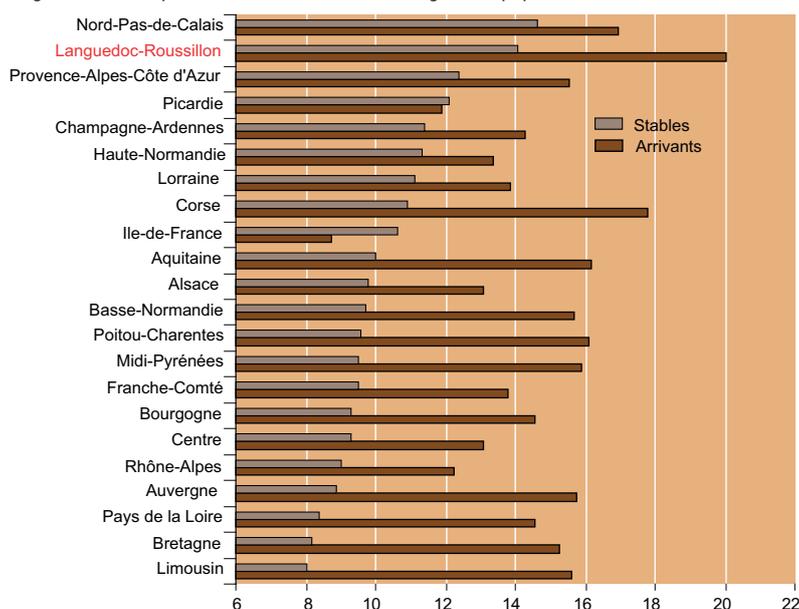
- Le comportement vis-à-vis du marché du travail peut être différent entre un arrivant et une personne présente depuis plus longtemps, qui connaît mieux le marché du travail local et adapte ses recherches en conséquence.

(*) voir définitions page 10

Graph. 9 - Part des actifs se déclarant au chômage en 2007 par région

Unité : %

Régions classées par ordre décroissant de chômage de la population stable



Lecture du graphique : en Languedoc-Roussillon, la part des actifs au chômage, selon le recensement, est égale à 20 % pour les arrivants et à 14 % pour les stables, soit une différence de 6 points (20 - 14)

Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

La mobilité des couples s'accompagne souvent de chômage ou de précarité de l'emploi pour l'un des conjoints

Pour les personnes en couple, qui représentent près de deux actifs sur trois, la part des chômeurs parmi les actifs arrivants est de l'ordre de 18 %, contre 9 % pour les couples n'ayant pas effectué de mobilité (tableau 5).

Ce constat conforte ce qui a été dit précédemment : pour nombre de ces arrivants, il est probable que la mobilité résidentielle ait été motivée par le changement géographique d'emploi de l'un des conjoints. Cette mobilité s'assortit de difficultés en matière d'emploi, pour l'autre conjoint.

Tab. 4 : Condition d'emploi des actifs en emploi en 2007 Languedoc-Roussillon

Unités : nombre et %

	Population 2007		Stables		Arrivants		Sortants		Solde migratoire
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Non salariés	142 100	15,2	128 900	15,6	10 800	11,1	5 900	7,7	4 900
Salariés	795 700	84,8	697 700	84,4	86 600	88,9	70 500	92,3	16 100
dont CDD	88 100	9,4	72 500	8,8	12 800	13,1	12 700	16,6	100
dont emploi aidés	14 400	1,5	12 400	1,5	1 800	1,8	1 100	1,5	700
dont intérim	12 700	1,4	10 300	1,2	2 100	2,1	2 000	2,6	100
Total actifs en emploi	937 800	100,0	826 600	100,0	97 400	100,0	76 300	100,0	21 100

Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Tab. 5 : Part des actifs recensés se déclarant au chômage selon le mode de cohabitation en 2007 - Languedoc-Roussillon

« Surchômage » pour les arrivants et les sortants, membres de couples

Unités : nombre et %

	Nombre d'actifs en 2007	Part des actifs au chômage en 2007 (%)			
		Population totale	Stables	Arrivants	Sortants
Total des actifs	1 103 000	15,0	14,1	20,1	15,9
dont adulte d'un couple avec enfant	465 000	10,5	9,4	17,5	16,4
dont adulte d'un couple sans enfant	232 200	11,3	9,6	18,5	13,6
dont personne seule	162 400	17,0	16,7	18,1	12,4

Lecture du tableau : 465 000 adultes, membres d'un couple avec enfant, sont actifs en 2007. Pour eux l'indicateur de chômage est égal à 9,4 % s'ils sont stables et 17,5 % s'ils sont arrivants

(3) Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Picardie, Champagne-Ardennes

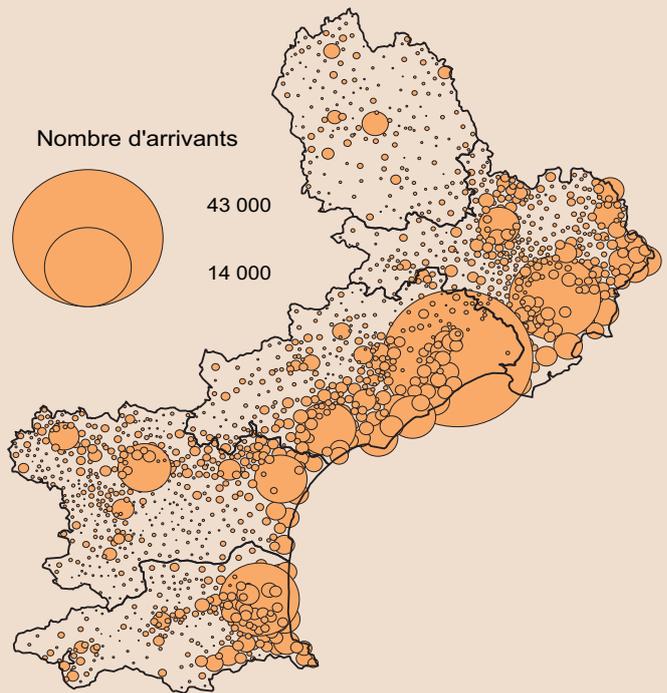
Les arrivants s'installent principalement sur le littoral et autour des villes, mais en part relative l'impact est fort dans les zones rurales

Les 234 000 personnes qui rejoignent la région choisissent en majorité de résider dans des communes proches du littoral ou bien dans les aires urbaines⁽¹⁾. Ils viennent ainsi conforter la concentration de population dans ces zones, déjà plus denses que l'espace rural (carte 3).

C'est pourtant dans certaines zones rurales que l'impact des arrivées est le plus marqué avec en point de mire, pour beaucoup de petites communes qui accueillent ces arrivants, des questions importantes d'aménagement du territoire.

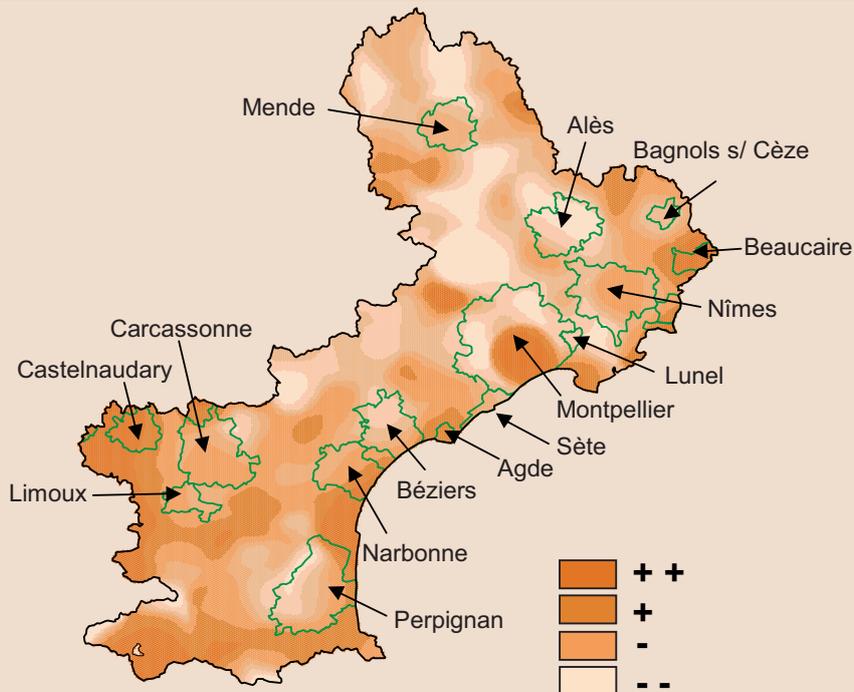
Dans l'espace rural, les arrivants sont certes moins nombreux, mais relativement à la population présente, leur poids est plus fort. C'est vrai par exemple pour la partie pyrénéenne des Pyrénées-Orientales (sud de Cerdagne-Capcir et de Vallespir), ainsi que d'une large zone audoise composée de nombreuses petites communes au sud-est de Limoux (carte 4).

Carte 3 - Nombre d'arrivants entre 2002 et 2007 par commune de résidence en 2007



Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

Carte 4 - Proportion du nombre d'arrivants entre 2002 et 2007 dans la population des communes (carte lissée)



Source : Recensement de population 2007 - Exploitation complémentaire

L'économie présentielle en Languedoc-Roussillon

L'afflux de population dynamise l'emploi grâce à la vocation présentielle de l'économie régionale. La construction, les activités de commerce, les services aux particuliers, les services publics et les activités associatives constituent des piliers spécifiques de l'économie présentielle. Ils sont les moteurs de l'emploi régional.

72 % des emplois de la région sont situés dans la sphère présentielle de l'économie, contre 65 % en moyenne nationale. Cette proportion place le Languedoc-Roussillon dans les premiers rangs des régions françaises, avec Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse.

Cette économie présentielle se développe. La part de l'économie présentielle dans l'emploi régional est passée de 64 % en 1982 à 72 % en 2007.

Les enjeux liés aux migrations en termes d'aménagement du territoire et de services à la population

Région Languedoc-Roussillon

L'éclairage apporté par l'étude sur l'attractivité de la région et de ses caractéristiques socio-démographiques valide et précise les éléments de diagnostic pris en compte par la Région lors de l'élaboration de ses politiques pour le Languedoc-Roussillon et de la préparation avec l'Etat du CPER 2007-2013.

L'étude conforte les orientations définies dans des schémas aussi structurants que le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), le Schéma Régional de Développement Economique (SERVIR), le Schéma Régional des Transports ou encore l'Agenda 21.

Elle valide l'investissement de la Région dans de grands projets d'équipements (couverture haut-débit du territoire, réseau hydraulique Aqua Domitia, LGV Nîmes-Montpellier-Perpignan, opération Campus...)

Elle renforce également la Région dans sa volonté d'aménagement durable et solidaire du territoire, à travers la mise en œuvre, par exemple, de maisons de santé de proximité ou la réalisation de Parcs Régionaux d'Activités Économiques, en vue de créer de l'activité économique et de fixer la population sur l'ensemble du territoire.

Cette étude tripartite sur les migrants en Languedoc-Roussillon constitue enfin et surtout un socle précieux d'informations qui amorcent un éclairage attendu sur les relations entre migrations et emploi et qui devraient susciter un débat riche en nouvelles perspectives de travail en matière d'aménagement, de soutien au développement des entreprises, de politique de l'emploi et de développement des compétences.

Les enjeux liés aux migrations en termes d'emploi et de formation professionnelle

DIRECCTE Languedoc-Roussillon

La raison première de cette étude provenait d'une interrogation de l'Etat et du Conseil Régional sur le rapport entre accroissement de la population et montée du chômage.

Or, l'étude montre que l'emploi est un facteur majeur d'arrivée de population extérieure. Au total, 50 % des arrivants dans la région (familles comprises) occupent un emploi.

Ces arrivées alimentent néanmoins le chômage, les membres de la famille des arrivants en emploi étant le plus souvent sans activité. Ce dynamisme démographique, moteur d'une économie présentielle, est par là-même facteur de développement de l'activité économique et d'emplois ; cependant, même si la création d'entreprises et d'emplois est forte en région, le chômage reste néanmoins à un niveau élevé.

En terme d'action publique, cette situation exige des pouvoirs publics une action volontariste pour l'emploi sur au moins 3 axes :

- 1 - Soutenir la création et le développement des entreprises ainsi que leur compétitivité afin de dynamiser la création d'emploi du secteur privé. Cette politique doit aussi permettre de retenir les jeunes diplômés (jeunes entre 25 et 28 ans) qui quittent la région, faute d'y trouver aujourd'hui un travail correspondant à leur qualification.
- 2 - Contribuer par la politique de contrats aidés, notamment dans le secteur des services aux populations, à faire accéder les demandeurs d'emploi au marché du travail : environ 20 000 nouveaux contrats ont ainsi été signés en 2010.
- 3 - La politique de développement des compétences et qualifications des salariés et demandeurs d'emploi doit jouer à plein, notamment pour les conjoints de migrants. La formation professionnelle pour acquérir une qualification pilotée et financée par le Conseil régional, Pôle emploi, l'Etat ou l'Europe ou par l'alternance, est un axe fort des politiques publiques.

Sources et définitions

La présente étude porte sur les mobilités résidentielles de la population, entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions de France métropolitaine, au cours de la période 2002 à 2007.

Sources

Les principaux résultats sont issus du recensement de la population de 2007 ; ils ont été élaborés à partir des enquêtes annuelles de recensement (EAR) réalisées entre 2005 et 2009.

Quelques données sont issues des recensements de population précédents (tableau 2) et d'estimations (*graphique 2*)

Définitions

Mobilités résidentielles

On appelle mobilités résidentielles les changements de lieu de résidence entre deux territoires, par exemple entre régions.

Ces mobilités sont estimées grâce à la question du bulletin individuel du Recensement de la population :

« Où habitez-vous il y a 5 ans ? ». Cette question permet de comptabiliser les migrants (ou personnes migrantes) pour un territoire donné. La formulation de cette question a pour conséquence que seuls les migrants âgés de 5 ans ou plus sont connus. De plus, les migrations intermédiaires (se produisant au sein de l'intervalle des 5 années) ne peuvent être prises en compte.

Mobilités résidentielles internes

Les mobilités résidentielles internes, qui font l'objet de cette étude, concernent uniquement les changements de résidence intervenus entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions de France métropolitaine. Les flux résidentiels avec les DOM, les COM et l'étranger ne sont pas pris en compte.

La terminologie utilisée dans l'étude est la suivante :

- **Les arrivants** (ou entrants) sont les personnes qui résident en Languedoc Roussillon au moment du recensement et n'y habitaient pas 5 ans auparavant.
- **Les sortants** (ou partants) sont les personnes résidant hors Languedoc-Roussillon au moment du recensement et qui y habitaient 5 ans auparavant.
- **Les migrants** sont l'ensemble des arrivants et des sortants.
- **Les stables** sont les personnes résidant en Languedoc-Roussillon lors du recensement et qui y résidaient aussi 5 ans auparavant.

Une population est dite « **mobile** » lorsque la part de cette population parmi les arrivants et parmi les sortants est supérieure à la part de cette population parmi les stables.

Solde migratoire et solde migratoire interne

Pour un territoire donné, le solde migratoire est égal à la différence entre le nombre d'arrivants dans ce territoire et le nombre de sortants de ce territoire.

Pour le Languedoc-Roussillon, on peut donc calculer le solde migratoire avec le reste de la France ou bien avec le reste de la France métropolitaine.

Dans cette étude, c'est le solde migratoire avec le reste de la France métropolitaine qui est décrit et analysé et que l'on qualifie de solde migratoire interne.

Taux annuel de migration nette

Le taux annuel de migration nette 2002-2007 du Languedoc-Roussillon avec le reste de la France métropolitaine est le rapport entre le solde migratoire annuel moyen interne (issu des échanges résidentiels avec les autres régions métropolitaines) et la population moyenne du Languedoc-Roussillon pour la période concernée. Il est exprimé en nombre pour 10 000 habitants.

Caractéristiques des individus et des ménages

Les caractéristiques des migrants et des ménages migrants sont celles déclarées au moment du recensement et non ce qu'elles étaient lorsque s'est effectuée la migration.

Ainsi, la situation de l'individu (niveau de diplôme, étudiant, chômeur, actif ayant un emploi,...) peut avoir changé entre le moment exact de la migration et le moment de l'observation, ce qui introduit une limite à certaines analyses, notamment sur le type d'activité.

Ménage

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Actifs

Les actifs - ou population active - au sens du recensement de la population regroupent les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération)
- être apprenti, stagiaire rémunéré
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi
- être chômeur à la recherche d'un emploi

La population active est donc constituée des actifs en emploi (actifs occupés) et des actifs en recherche d'emploi (chômeurs).

Chômage

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi). Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du Bureau International du Travail (et inversement).

Pour les besoins de cette étude, un ratio a été calculé pour certaines sous-populations. Il s'agit de la part des actifs se déclarant au chômage : cette part est égale au nombre de chômeurs dans la sous-population considérée, divisé par le nombre total d'actifs de cette sous-population (actifs en emploi + chômeurs).

Economie présenteielle

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

- Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non-présenteielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Espace urbain - Espace rural - Aires urbaines

Dans cette étude, l'espace urbain est constitué de l'ensemble des aires urbaines et l'espace rural est constitué de l'ensemble des communes hors des aires urbaines.

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :

- un pôle urbain c'est-à-dire une ville-centre et sa banlieue, définie à partir de la continuité de l'habitat
- une couronne périurbaine, définie à partir des déplacements domicile-travail.

Ce zonage est basé sur les données du recensement de population de 1999. La région Languedoc-Roussillon compte 15 aires urbaines.

Pour en savoir plus

Au niveau national

- « Projections à l'horizon 2060 - Des actifs plus nombreux et plus âgés »

Insee première n° 1345 - avril 2011

- « La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer »

Insee première n° 1326 - décembre 2010

- « Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs »

Insee première n° 1248 - juillet 2009

Au niveau régional

- « Les migrations résidentielles de Montpellier agglomération »

Repères Synthèse n° 1 - mars 2011

- « Projections de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2040 - La croissance démographique resterait forte mais se tasserait »

Repères Chiffres n° 8 - décembre 2010

- « Le Languedoc-Roussillon vieillit moins vite grâce aux migrations »

Repères Chiffres n° 5 - juillet 2009

